LOZERE P.T.T.

Janvier 2015
Numéro 5



Sommaire

POURQUOI…

par Odile Chayla

…est-il important de rester à la CGT et de favoriser l'adhésion ? En cette période de crise qui perdure, ne pas laisser le champ libre au patronat et à ses soutiens réformistes est plus que nécessaire. La CGT a toujours joué un rôle primordial pour les salariés, y compris dans les périodes les plus sombres de notre histoire où nos camarades militaient dans la clandestinité.
Nous sommes presque en état de guerre, en tout cas en état de guerre idéologique.
Le 7 janvier 2015 restera dans les mémoires. Ce jour-là, c'est la liberté d'expression qui a été attaquée, ainsi que la liberté de culte. Dès le même soir, et le lendemain, le peuple de France s'est levé, soutenu mondialement.
La France est debout, la CGT doit être debout.

Se syndiquer à la CGT, c'est participer à la liberté d'expression
Se syndiquer à la CGT, c'est un acte de résistance
Se syndiquer à la CGT, cela permet aux travailleurs, aux sans emploi de rester debout

Il faut le savoir....



Les luttes continuent …

par Guillaume Martin

L'année 2014 s'est achevée avec les résultats aux élections professionnelles à La Poste. Au plan national, la CGT reste 1ere organisation syndicale. Ceci est tout à fait remarquable dans un contexte où les attaques de la part de l'employeur et de certaines organisations réformistes à notre encontre n'ont pas manqué. La CGT et ses militants savent se montrer solides et solidaires, les salariés le constatent tous les jours sur le terrain.

En Lozère, les résultats obtenus au courrier sont encore une fois en forte progression, les agents par ce vote ont reconnu l'efficacité d'un syndicalisme de luttes et de proximité. Si ce score est satisfaisant, il n'est en revanche en aucun cas une fin en soit, nous continuerons plus que jamais à aller à la rencontre des salariés afin que ceux-ci puissent librement exprimer leurs revendications. Notre combat contre les suppressions d'emplois, pour l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance professionnelle, l'augmentation des salaires, l'égal accès à la communication continuera.

Le secrétariat se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015, une année faite d'engagements porteurs de perspectives avec des luttes victorieuses pour l'ensemble du salariat, la jeunesse, les retraités….



LA CGT FAPT de la Lozère vous présente ses meilleurs vœux 2015



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : AU COURRIER, LA CGT FAPT 48 CONFIRMEE 1ere ORGANISATION SYNDICALE



Les postières et les postiers de Lozère viennent par leur vote de reconduire la CGT FAPT première organisation syndicale au courrier, avec 53,4% des voix, soit 6,65% de plus qu'en 2011.
Cela prouve que nos actions menées sur le terrain gardent toute votre confiance pour les années à venir. Nous sommes donc confortés dans nos idées.

Au niveau local, la CGT FAPT aura donc 2 sièges dans les CHSCT de Mende et de St Chély d'Apcher.

Avec ses syndiqués, la CGT FAPT 48 reste déterminée pour défendre les intérêts individuels et collectifs des personnels.

HABILLEMENT ET PORT DE LA TENUE : baisse de la dotation et nouvelles règles

A l'automne dernier, La Poste a présenté les nouvelles mesures concernant la dotation de l'habillement et l'attribution de l'indemnité de nettoyage. Le port de la tenue obligatoire sera intégré dans les critères d'entretien annuel d'appréciation à partir de Mars 2015. Une indemnité annuelle de 12,06€ (1€ par mois !!!) sera versée à chaque agent en relation avec le public net de 3,5€ pour les services hors contact public.
Les postiers vont subir une baisse de 8% de la dotation et une indemnité de nettoyage complètement dérisoire. La Poste répond donc aux revendications par du mépris. En intégrant le port de la tenue dans les critères pour la notation, La Poste en fait un outil répressif. Ainsi, 2 éléments seront désormais obligatoires. Et gare aux contrevenants ! Ces mesures ont recueilli l'aval de 5 organisations syndicales (CFDT, FO, SUD, CFTC, UNSA).

Pour la CGT, c'est un scandale de faire subir l'entretien de la tenue au personnel, et a demandé l'amélioration de la dotation, l'accès à tous les articles du catalogue et l'augmentation de l'indemnité de nettoyage.

7 % d'augmentation des tarifs postaux pour en faire quoi??

La Poste a fait le choix de se doter de 5 branches qu'elle tente de mettre en concurrence. Cette politique se traduit par une dégradation de la qualité de service, la suppression de nombres d'entités physiques, une remise en cause du service public, notamment par des suppressions de distributions journalières du facteur.
Elle a également conduit à près de 5.000 suppressions d'emplois (malgré la perception de 300 millions d'euros au titre du CICE) sur le 1er semestre 2014 et près de 100.000 en 10 ans. Cette politique est doublée d'une politique salariale au rabais qui conduit à ce que 60 % des postiers perçoivent moins de 1800 euros par mois!

Pourtant La Poste continue d'afficher un bénéfice net en progression de 31 % et un résultat net de 621millions d'euros, pour 2013. Cette nouvelle hausse, la plus forte de l'histoire de La Poste, est incompréhensible et inacceptable.
Certes le contexte économique est marqué par l'absence de croissance, la baisse du pouvoir d'achat pour les citoyens et un chômage au plus haut mais La Poste ajoute de l'austérité à l'austérité dans la droite ligne des choix gouvernementaux et de son budget 2015. L'entreprise fait une nouvelle fois le choix de la fuite en avant. Plutôt que la mise en opposition, l'entreprise devrait faire le choix de la complémentarité et de l'unicité des services pour apporter plus de qualité de service et plus de développement afin de contribuer à la relance économique du pays.

La CGT propose:

- **réinvestir toutes les missions de service public,**
- **répondre à toutes les demandes des usagers,**
- **relever les salaires afin de redonner du pouvoir d'achat,**
- **stopper toutes les suppressions d'emplois,**
- **ne pas reverser de dividendes à l'état et à la CDC, (171 M€)**
- **exiger le paiement de la part de l'Etat pour maintenir le service public en tous points du territoire,**
- **exiger que l'état compense (tous) les frais liés à la distribution de la presse**

Les entreprises et particulièrement La Poste ne peuvent s'exonérer de leur responsabilité dans ce contexte.
Il y a besoin d'une tout autre politique appuyée :

- sur la réponse aux besoins des usagers et des entreprises,
- sur la réponse aux besoins des postiers ou assurer un véritable service public postal.

ST CHELY : il manque du personnel !!!

La problématique n'est pas nouvelle, il manque des rouleurs dans les bureaux (Le Malzieu, Fournels, Aumont, St Chély)… La direction répond qu'elle est en sureffectif, mais depuis novembre, force est de constater qu'il y a un hic : on rappelle des agents en RTT, on met la sécabilité en route, et on rappelle aussi des militants CGT en détachements, qui sont malheureusement obligés d'abandonner un travail syndical pour boucher les trous, sans parler de ceux qui ont des responsabilités vis-à-vis de salariés en difficulté.

Bien sûr, on nous dit que c'est exceptionnel, et qu'il y aura des embauches en début d'année, car l'achat de tournées en octobre n'avait pas été anticipée !!!

Pour la CGT, l'urgence est au comblement des emplois vacants, La Poste ne peut pas continuer à s'appuyer sur le « professionnalisme » du personnel présent. …



FACTEO : quel bonheur d'être surveillé…

En Lozère, le déploiement continu. Après St Chély, bientôt Florac. Visiblement, La Poste opterait pour Orange dans des zones où la connexion est difficile, mais garde Bouygues Telecom dans l'ensemble. Mais depuis l'arrivée de ce nouvel outil, plusieurs témoignages nous ont été remontés par nos militants. Force est de constater que Facteo, en plus d'être un nouvel outil de travail, est un outil de flicage pour la direction. En effet, La Poste peut connaitre les heures de distribution des objets. Certains agents avaient pris une mauvaise habitude en clôturant leur journée pendant la tournée, alors qu'ils n'avaient pas terminé la distribution du courrier. Bien entendu, La Poste conclue que l'agent termine sa tournée lorsqu'il a clôturé sur son téléphone !!! On serait suivi non ???? Bien entendu, la direction n'a rien précisé sur le temps alloué pour l'utilisation de l'outil. La CGT ne s'oppose pas aux nouvelles technologies, mais exige des négociations sur les Normes et cadences !! Ces nouvelles technologies demandent des nouvelles qualifications, la CGT exige que cela soit pris en compte par le salaire et la promotion.

Dans le manuel d'utilisation au point 9 il est indiqué «... *que le directeur d'établissement... pourra procéder à la lecture du contenu des fichiers contenus dans le Smartphone...*». Quand on sait les pressions que la hiérarchie est capable d'exercer, on se dit que la Smartphone est une aubaine pour eux.

La CGT considère Factéo comme un outil de travail au même titre que le CHM et la voiture par exemple... et doit donc être laissé sur le lieu de travail.

FLORAC : APRES 2 JOURS DE GREVE, LES FACTEURS ONT GAGNE !!

Alors que La Poste continue à imposer ses choix stratégiques pour engranger plus de productivité, plus de rentabilité, de flexibilité à travers les réorganisations, les agents du centre courrier de Florac, après plusieurs signaux d'alerte, décidaient de partir en grève illimitée le 13 Novembre pour dire
STOP à la sécabilité
STOP aux heures supplémentaires permanentes
OUI aux embauches
OUI à un service public postal de qualité

Après 2 jours de grève, à plus de 90% et soutenus par la population, **LES GREVISTES DE FLORAC ONT GAGNE !!!**

- ***ARRET DE LA SECABILITE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE AVEC L'EMBAUCHE D'UN CDD***
- ***PASSAGE D'UN CDD EN CDI A TEMPS PLEIN***
- ***AUGMENTATION DU VOLANT DE REMPLACEMENT***
- ***REMISE A PLAT DE L'ORGANISATION***

A l'exemple des facteurs de Florac, nous avons tous intérêt à nous battre, sur nos lieux de travail, pour nos revendications.
Pas de fatalité…La preuve, lorsqu'on se bat on peut gagner !!!

Comme eux, par la force du tous ensemble, imposons la satisfaction de nos revendications.

VOS DROITS

Sécabilité inopinée

La sécabilité inopinée est illégale, tout agent est en droit de refuser ce travail supplémentaire. Seuls les jours de sécables figurants dans les plannigns peuvent être imposés par la direction.
Toute autre forme de sécabilité se fait donc au volontariat et doit évidemment être compensée. Toute autre sécabilité doit être refusée par les agents.



La CGT est en deuil

par la CGT FAPT de l'Hérault

Charb, Cabu, Wolinsky, Tignous, Oncle Bernard, Honoré, Elsa, Mustapha, Michel Renaud, Frédéric Boisseau, Franck Brinsolaro, Ahmed Merabet, vous resterez dans nos mémoires, nous vous rendons hommage.
Le courage, c'était celui de ces journalistes et de ces dessinateurs qui, malgré les menaces, ont mis leur intelligence, leur humanité, leur talent, leur amour de la vie au service de la pensée, de la liberté, de l'indépendance d'esprit, de la critique, de la subversion.
Le courage c'était aussi celui de salariés anonymes travaillant au sein du journal Charlie Hebdo et pour assurer la sécurité des personnes
Ils resteront dans nos cœurs, dans nos mémoires.

Notre organisation est en deuil : nous avons aussi perdu des Camarades qui ont collaboré avec la presse de la CGT. Quelques heures avant d'être assassiné, Charb avait livré un dessin à la NVO, un de ses derniers dessins. Il sera diffusé dans le journal de la CGT » Ensemble ».
La pensée et la plume seront toujours plus forts que les armes !
C'est la liberté de penser et de s'exprimer qu'on a voulu assassiner. Nous ne laisserons jamais faire ! Les militants de la CGT ont toujours été en première ligne pour faire respecter ce droit fondamental au péril de leurs vies.
Aujourd'hui nous sommes CHARLIE, unis et rassemblés, pour défendre le droit d'expression, et la liberté de penser.
Aujourd'hui et demain soyons toutes et tous unis pour faire respecter le droit d'expression.
Soyons toutes et tous unis pour gagner le droit pour tous les salariés de revendiquer, de pouvoir agir sur les organisations du travail, pour de nouveaux droits syndicaux.

La liberté de penser ne s'arrête pas à la porte des entreprises !
Dernièrement, notre Camarade Mohamed YAQOUBI a été licencié par La Poste pour avoir dénoncé des organisations du travail dévastatrices pour les postiers et les usagers, pour avoir revendiqué et demandé le paiement des heures supplémentaires.
Demandons sa REINTEGRATION immédiate !
Nous sommes CHARLIE, nous sommes MOHAMED

Journal édité par

Le syndicat CGT FAPT 48

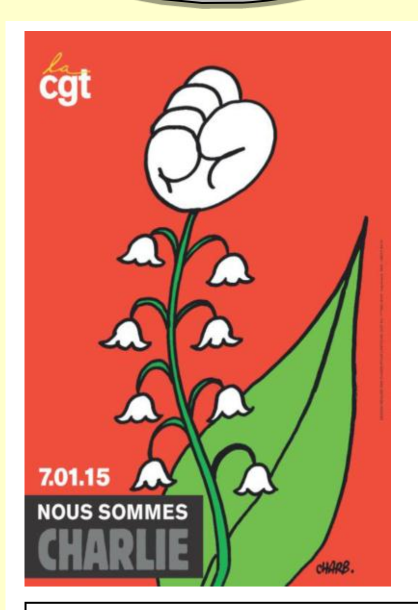
4, bd du Soubeyran
48000 MENDE

TEL : 04.66.65.03.20

EMAIL : cgt.fapt48@orange.fr

« Se syndiquer nuit gravement à la santé patronale »

Nous sommes sur le Web !
http://cgtptt48.e-monsite.com



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .... Prénom ....
Adresse ....
....
Code Postal .... Ville ....
(Facultatif) Téléphones → (perso) .... → pro ....
Grade/Classification .... Métier ....
Service/Bureau (nom et adresse) ....

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex -